



DEMANDE DE MODIFICATION D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nouveaux jours de fréquentation de la restauration scolaire (cochez les cases) :

Lundi

Jeudi

Mardi

Vendredi

Mercredi

Date d'effet de la modification demandée (attention, aucune modification ne peut être prise en compte dans un délai inférieur à 15 jours) :

Attention, il est indispensable d'informer le Directeur de l'école fréquentée par votre enfant.

Nom et Prénom du responsable légal :

Téléphone : _____ ou _____

Numéro du dossier Caisse des Ecoles (inscrit sur vos factures) :

Nom et Prénom de l'enfant :

Ecole :

Date et signature du responsable légal :

**Attention : le nombre de modifications est limité à 1 par enfant
et par période de facturation**

- La Caisse des Ecoles prendra en compte votre demande de modification des jours de fréquentation de la restauration scolaire de votre enfant à compter du .../.../20..

Date et signature :

- Demande refusée au motif de :

.....